

4 Économie

Entretien avec le directeur général de Total Gabon

Henri-Max Ndong Zue : " L'option de la grève consistant à prendre en otage l'industrie pétrolière ne résout rien "

Propos recueillis par
Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Faisant le bilan des activités de l'entreprise au cours de l'exercice 2018, le directeur général de Total Gabon n'a pas esquivé l'actualité brûlante de l'heure, à savoir le bras de fer avec l'Onep. Plutôt qu'un affrontement aux conséquences néfastes pour l'économie nationale, Henri-Max Ndong Zue appelle au dialogue, tout en clarifiant la position de Total Gabon sur ce conflit.

L'union : L'année 2018 a été marquée par un relèvement du prix du baril de pétrole, notamment les 2 qualités de brut exportés par Total Gabon. Quel a été l'impact de cette embellie sur les résultats globaux de l'entreprise ?

Henri-Max Ndong Zue : L'évolution en 2018 des prix du pétrole montre, s'il était besoin, le caractère extrêmement volatile des marchés pétroliers. En premier lieu, la politique de quotas mise en place par les pays producteurs de pétrole (OPEP) et la Russie et une demande de pétrole soutenue ont permis de ramener les stocks de pétrole des pays développés (OCDE) au niveau de la moyenne des 5 dernières années. Cela a contribué à la hausse des prix du pétrole. Le marqueur Brent de mer du Nord est passé au-dessus de 70 \$/bbl jusqu'à atteindre près de 86 \$/bbl début octobre. Puis, en l'espace de deux mois les prix ont reculé d'environ 25 \$/bbl, soit une baisse de 30% conséquence d'une production de pétrole de schiste aux Etats-Unis en augmentation constante, de la hausse de la production décidée par l'Arabie Saoudite et de certaines exemptions accordées pour l'export des bruts iraniens. Aujourd'hui, les acteurs craignent une surabondance d'offre de pétrole. C'est la raison pour laquelle les pays OPEP + Russie ont décidé de réduire leur offre de 1,2 Mbbl/jour pour 6 mois à compter du 1er janvier 2019. Sans savoir la portée d'une telle décision, cela confirme pour Total Gabon que nous devons, plus que jamais, nous focaliser sur les éléments que nous maîtrisons c'est-à-dire poursuivre notre travail sur l'excellence opérationnelle pour des opérations plus sûres, efficaces et à moindre coût. Sur le plan financier, Total Gabon affiche un profit de 254 millions de dollars US sur les 9 premiers mois grâce à la hausse des prix du pétrole et aux cessions d'actifs qui font plus que compenser la baisse de notre production.

Vos résultats 2018 ont-ils été conformes à vos objectifs de

début d'année ? En êtes-vous globalement satisfaits ?

- En 2018, nous pouvons être satisfaits de notre performance sécurité. Aujourd'hui, nous avons atteint 451 jours travaillés sans accident avec arrêt. C'est une belle performance même si elle est en deçà de notre record de 932 jours obtenu sur la période allant de février 2015 à octobre 2017. Ceci étant, nous avons eu au premier trimestre 2018 un accident sur l'un de nos compresseurs qui aurait pu s'avérer dramatique. Cela montre l'absolue nécessité de rester vigilants et de poursuivre sans relâche l'amélioration de nos comportements, le respect de nos règles pour que la sécurité soit la pierre angulaire de nos opérations. En revanche, nous n'avons pas atteint nos objectifs de production du fait de difficultés opérationnelles ayant entraîné l'arrêt de nos compresseurs à gaz, indispensables pour l'activation de nos puits, et aussi de problèmes techniques affectant le comportement de nos réservoirs. Ce sont des points que nous devons absolument corriger en 2019.

Chaque année maintenant, Total Gabon se sépare de certains champs majeurs à l'exemple de vos participations dans le champ de Rabi-Kounga. Que faut-il comprendre à travers cette stratégie que certains assimilent à un désengagement progressif du groupe pétrolier français au Gabon ?

- Suite à la forte baisse des prix du pétrole en 2014, nous avons décidé de céder nos champs matures à terre pour nous recentrer sur les actifs en mer pour lesquels nous voyons de belles opportunités de développement. Après les cessions à Perenco en 2017 et celle cette année de Rabi-Kounga à Assala Energy, nous avons achevé l'optimisation de notre portefeuille d'actifs. En parallèle à cela, afin d'assurer la pérennité de notre société, nous avons mis en place une organisation resserrée pour être plus agile, plus efficace et être capable de maximiser notre production grâce notamment au développement de nouvelles ressources tout en maîtrisant les investissements associés. Nous avons mobilisé l'appareil de forage Topaz Driller de la société Vantage Drilling International qui a démarré une campagne de forage sur Torpille pour soutenir notre production. Enfin, le groupe Total, actionnaire majoritaire de Total Gabon poursuit son partenariat historique avec la république gabonaise. Le président du conseil d'administration de la société également directeur Afrique de la direction générale Exploration Production de Total a eu l'occasion de réaffirmer l'engagement de Total au Gabon et sa volonté de poursuivre sa contribution au développement de l'industrie pétrolière du



Le DG de Total Gabon Henri-Max Ndong-Zue lors de notre entretien.

Photo : D.R.

L'actualité sur Total Gabon est davantage concentrée sur le bras de fer interminable avec l'Onep concernant la réintégration des 6 agents licenciés. Malgré l'intervention des ministres du Travail et du Pétrole, c'est quasiment le statu quo. Pourquoi obstinez-vous à refuser d'appliquer la décision de la justice ? Ne craignez-vous pas de renvoyer au public une image négative de Total Gabon, celle finalement d'une entreprise audessus des lois de la République ?

- Le 2 août 2018, Total Gabon a annoncé le licenciement de 6 collaborateurs ayant contribué à la mise en danger de nos installations et du personnel travaillant sur les sites concernés en procédant notamment à l'arrêt des équipements de production sans l'accord et le pilotage du chef de site, seule personne habilitée sauf naturellement dans des cas d'arrêt d'urgence bien définis. Ces licenciements sont intervenus après avoir constaté avec regret le refus des collaborateurs concernés de se présenter à l'entretien préalable pour nous permettre de clarifier le rôle joué à titre personnel par chacun d'eux dans la mise en danger des installations. Sur le volet judiciaire, je rappelle qu'à ce jour, aucune décision de justice n'a condamné Total Gabon à réintégrer les employés licenciés et que la décision du tribunal des référés demandant à Total Gabon de surseoir aux licenciements est postérieure à l'effectivité de ces licenciements. Pour autant, Total Gabon conformément à ses valeurs de dialogue et d'écoute a sollicité la médiation du gouvernement. Les auditions menées par le ministère du Travail ont fait ressortir que les opérations décisives d'arrêts des installations des sites ont été effectuées à partir des postes de conduite à distance des installations. Au vu de ces éléments, en tant qu'entreprise citoyenne et responsable nous avons décidé le 19 novembre 2018 de réintégrer avec conservation de leurs droits légaux et avantages sociaux 4 collaborateurs qui n'étaient pas sur

lesdits postes. Cela montre notre profond attachement aux valeurs de respect de l'autre et notamment de la loi dès lors qu'elle s'impose à nous.

Face à ce blocage, l'Onep a menacé d'entrer en grève le 11 décembre dernier avant finalement de la suspendre. Comment entrevoyez-vous une sortie de crise rapide ?

- Il est important d'appeler chacun des acteurs à prendre ses responsabilités. En premier lieu, vos lecteurs doivent savoir que la grève lancée par l'Onep début juillet 2018 n'était absolument pas nécessaire. En effet, nous avons apporté préalablement à son déclenchement des réponses, jugées aujourd'hui satisfaisantes, aux points sur lesquels se sont cristallisées les discussions. Que ce soit en prenant des engagements en matière de suivi et d'une plus grande transparence dans la gestion de carrières, en acceptant la revalorisation de certaines indemnités sur sites, en laissant la liberté aux collaborateurs d'adopter ou non un nouveau système de rémunération visant une plus grande valorisation de la performance individuelle ou encore en acceptant de diminuer de manière progressive les indemnités de collaborateurs revenant sur Port-Gentil après plusieurs années sur site, amendant ainsi une disposition depuis toujours en vigueur à Total Gabon. Malgré toutes ces avancées et nos appels réitérés au dialogue et à la concertation, l'Onep a en effet choisi de lancer une nouvelle grève. La faible mobilisation lors de la journée de grève observée le 11 décembre semble indiquer que les employés du secteur souhaitent privilégier le dialogue. À Total Gabon, la stratégie menée par l'Onep n'a malheureusement pas permis de traiter certaines demandes légitimes de nos collaborateurs. Pour ce qui est des licenciements de collaborateurs ayant mis en danger la sécurité de nos employés et de nos installations, l'Onep a parfaitement le droit de contester cette décision en justice. L'option de la grève consistant à prendre en otage toute l'industrie pétrolière et à affaiblir l'économie nationale ne résout rien.

Le gouvernement vient de lancer le 12e appel d'offre sur des blocs pétroliers en eaux peu profondes et en eaux profondes. Total Gabon est-il intéressé par ces offres ?

- L'activité pétrolière a subi un ralentissement important depuis 2014, résultat de la baisse brutale des prix du pétrole mais aussi de l'introduction en 2014 par le gouvernement d'un nouveau code des hydrocarbures considéré peu attractif et inadapté aux défis de l'industrie pétrolière nationale où nous devons à la fois stimuler le développement de champs marginaux et

promouvoir l'exploration par grande profondeur d'eau. Ce 12ème appel d'offres sera un succès que si le cadre contractuel proposé par le gouvernement est suffisamment attractif. La présentation du projet de nouveau code faite par le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures avec des termes économiques qui vont dans le bon sens a été saluée lors de la conférence annuelle sur le pétrole « Africa Oil Week » au Cap. Cependant, il nous semble qu'un travail reste à faire sur la simplification de la gestion des opérations pétrolières, encore entravée par des procédures administratives trop lourdes et une politique de sanction exagérément coercitive. Total Gabon a acquis les données sismiques proposées par l'administration des hydrocarbures et étudie l'intérêt géologique des blocs proposés.

Le gouvernement, sous la pression des bailleurs de fonds, a décidé d'indexer les fluctuations du baril de pétrole sur le prix à la pompe. Cette mesure très impopulaire chez les consommateurs a-t-elle eu des répercussions sur les résultats de Total Gabon ? Que pensez-vous de cette décision des pouvoirs publics ?

- En tant que chef d'entreprise, je comprends la nécessité pour s'inscrire dans la durée d'équilibrer ses comptes. Par conséquent, il me semble normal que le gouvernement recherche les voies et moyens de balancer son budget. Cependant, je ne dispose pas des éléments nécessaires pour apprécier la pertinence de cette mesure par rapport à d'autres. Mais il est évident qu'il est nécessaire de privilégier une certaine justice sociale. Pour ce qui est de Total Gabon, nous sommes consommateurs de produits pétroliers et à ce titre nous sommes également impactés par leurs fluctuations.

Quelles sont les perspectives de Total Gabon pour l'année 2019 ?

- Total Gabon a profité de la crise pétrolière pour optimiser son portefeuille d'actifs et revoir son organisation en profondeur. Aujourd'hui, nous nous redéployons. Cela passe d'abord par la consolidation de notre socle pour opérer de manière plus sûre, efficace et à moindre coût. Ensuite, pour soutenir notre production, nous mettons en œuvre des projets à cycle court ayant un retour sur investissement rapide. C'est le cas actuellement de la campagne de forage que nous avons lancée sur le champ de Torpille qui devrait l'année prochaine accroître notre production opérée et ainsi compenser le déclin naturel. Notre ambition est d'être le leader responsable, rentable et durable de l'industrie pétrolière au Gabon.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 14/12/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1371	1USD =	576,868	1 USD	599,422	CAC 40	14/12/2018	4 906,23
		CAD	1,5193	1CAD =	431,749	1 CAD	465,302	DOW JONES	14/12/2018	24 569,59
		JPY	129,0600	1JPY =	5,083	100 JPY	536,895			
		GBP	0,8985	1GBP =	730,074	1 GBP	782,876			
		CHF	1,1287	1CHF =	581,162	100 CHF	62 434,64			
		ZAR	16,1227	1ZAR =	40,685	100 ZAR	4 303,89			
		MAD	10,8431	1MAD =	60,495	1 MAD	63,88			
		CNY	7,8246	1CNY =	83,833	1CNY	86,35			
		KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
14 Décembre 2018: 59,73

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>